**Service social en faveur des élèves**

**Boite à outils Coronavirus**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Problématiques** | **A faire** | **Ressources** |
| **Informations et soutien coronavirus** | Informations | Numéro vert **0 800 130 000** : dispositif national grand public de soutien psychologique ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. |
| **Prévention coronavirus** | Proposer les outils de prévention destinés aux professionnels de santé et au grand public. Affiches, spots vidéos et audios... | <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public?utm_source=phplist926&utm_medium=email&utm_content=HTML&utm_campaign=Covid-19+%3A+la+lettre+du+CRES+n%C2%B08+-+27+mars+2020#block-234274> |
| **Lutter contre la désinformation** | A diffuser si nécessaire | Une Commission de l’Union européenne a mis en ligne un dossier pour lutter contre les fausses informations qui circulent dans les médias et sur les réseaux sociaux à propos du coronavirus et de l'épidémie de COVID-19 :  <https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/fighting-disinformation_fr>  Sélection de ressources et d’outils en ligne destinés aux apprenants, enseignants et éducateurs durant la pandémie de COVID-19 :  <https://ec.europa.eu/education/resources-and-tools/coronavirus-online-learning-resources_fr> |
| **Soutien psychologique** | Info aux personnes chez qui l'épidémie de Covid-19, le confinement génèrent du stress, de l'anxiété. | Ville de Nice : cellule régionale d'écoute et de soutien psychologique  La plateforme téléphonique joignable au **04.97.13.50.03** reste ouverte jusqu'à la fin du confinement, du lundi au vendredi de 9h à 20h.  Croix-Rouge Écoute : appels anonymes et confidentiels.  Tél: **09 70 28 30 00**, 7 jours sur 7, de 8h à 20h  Plateformes classiques :  SOS amitiés : **09 72 39 40 50** 24h/24 et 7j/7 <https://www.sos-amitie.com/>  Suicide Ecoute : **01 45 39 40 00** 24h/24 et 7j/7 <https://suicideecoute.pads.fr/>  SOS Dépression : **01 40 47 95 95 07 67 12 10 59** |
| **Maison des Adolescents des Alpes-Maritimes** | Informations aux personnes concernées | Permanence téléphonique (04 93 26 10 92), du lundi au vendredi, de 10h à 17h |
| **Confinement avec les enfants** | Conseils destinés aux parents. | Comment gérer le confinement et le Coronavirus avec les enfants ?  http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/03/Que-dire-aux-enfants.pdf  Le Coronavirus expliqué par mon pédopsychiatre, une bande-dessinée de la SIP :  <http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/03/Le-Coronavirus-explique%CC%81-par-mon-pe%CC%81dopsychiatre.compressed.pdf>  Mes enfants se bagarrent toute la journée durant le confinement :  <https://www.pedopsydebre.org/post/mes-enfants-se-bagarrent-toute-la-journ%C3%A9e-durant-le-confinement>  Comment éviter de transmettre à vos enfants votre anxiété durant la période de confinement :  <https://www.pedopsydebre.org/post/comment-%C3%A9viter-de-transmettre-%C3%A0-vos-enfants-votre-anxi%C3%A9t%C3%A9-durant-la-p%C3%A9riode-de-confinement>  Comment aider votre enfant à mieux dormir en situation de confinement :  <http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/03/Fiche-SFRMS-Comment-aider-votre-enfant-a%CC%80-mieux-dormir-en-situation-de-confinement-VF.pdf>  Activités ludiques : <https://francas-paca.fr/vacancesalamaison/?page_id=290>  Accompagner les enfants endeuillés dans un contexte de deuil empêché :  <http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/04/enfant-deuil-et-corona.pdf> |
| **Aide à la parentalité** |  | Plateforme d’écoute, d’aide et d’orientation Tousparents 06  <https://www.departement06.fr/actualites-24/tous-parents-06-39289.html?cHash=6298a2e7a6474f0bf407d68c82bb93c0>  Saisine : <https://demarches.mesdemarches06.fr/social/Tousparents/> |
| **Actions parentalité** | Information aux parents | programme éducatif en ligne :  <https://www.triplep-parentalite.fr/fr-fr/sujets-sur-la-parentalite/guide-triple-p-etre-parent-durant-le-covid-19/> |
| **Groupes de parents** |  | Nice est, nord, centre, Ariane :  APPESE Tél : 07 83 11 06 95 <https://www.appese.org>  Lundi au vendredi : 10h à 12h, 15h à 18h samedi de 14h30 à 16h30  L’Ariane : « Aide sociale et santé » [mediatricesociale.appese@gmail.com](mailto:mediatricesociale.appese@gmail.com)  Tél : 09 67 02 34 08  Nice Nord :  Galice Groupe d'échange entre parents : 06 84 62 16 70  L’Escarène :  APPESE [groupeparentslescarene@gmail.com](mailto:groupeparentslescarene@gmail.com)  Vence :  centre social Maison de la vie vençoise Tél : 06 87 79 55 31  Valbonne :  association des Habitants du Parc SofiaAntipolis (AHPSA) Andrea Salicis : 06 20 72 21 09 [andrea-salicis@orange.fr](mailto:andrea-salicis@orange.fr)  [a.h.p.s.a1@orange.fr](mailto:a.h.p.s.a1@orange.fr)  04 92 96 04 91  Grasse  centre social Harpège :  Tél : 04 92 60 78 00 |
| **La Croix Rouge Française : dispositif « Croix-Rouge chez vous ».** | Informer les personnes isolées socialement ayant besoin d’être écoutée et rassurée, ou les personnes vulnérables ne pouvant se déplacer pour aller faire ses courses, chercher des médicaments. | <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Coronavirus-COVID-19/COVID-19-Croix-Rouge-chez-vous-maintenir-le-lien-social-des-personnes-isolees-2356>  **téléphone 09 70 28 30 00** |
| **Précarité** | Informations aux personnes concernées | - Le dispositif « La Croix-Rouge chez vous » vient en aide aux personnes vulnérables et isolées chez elles. Le numéro **09 70 28 30 00**, ouvert de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7, peut apporter un soutien psychologique et des produits de première nécessité.  - Les aides sociales (RSA, AAH, etc.) seront renouvelées automatiquement pour les personnes dans l’incapacité de refaire leur déclaration trimestrielle auprès des services de la CAF. |
| **Ecoute Accès / maintien des droits** |  | Nice Nord : centre social Galice  Actions Accès aux droits : 06 72 86 22 46  Actions Proximité : 07 66 19 51 82  Puget-Théniers : centre social Cépage. Plateforme d’écoute pour les familles du lundi au vendredi de 9h à 17h30 [b.gobert@foyer-rural-cepage.com](mailto:b.gobert@foyer-rural-cepage.com), [k.mtar@foyer-rural-cepage.com](mailto:k.mtar@foyer-rural-cepage.com), [contact@foyer-rural-cepage.com](mailto:contact@foyer-rural-cepage.com) Tél : 04 93 03 31 15  Vence : centre social Association ISIMontjoye Accompagnement scolaire des enfants, soutien aux parents, accompagnement dans les démarches administratives, écoute et accompagnement pour les victimes de violences conjugales Tél : 06 87 79 55 31  Vallauris : Espace de vie Sociale Julie Besanger 06 68 29 09 49  Nathalie Congnard accompagnement psychologique 06 78 85 28 90  Cannes : Association Parcours de Femmes Permanence téléphonique de 9h à 12 h et de 13 à 17 h. A partir du 4 mai réouverture de l’accueil physique uniquement sur rendez-vous. Contact : 04 93 48 03 56  Cannes Ranguin : centre Social MJC Ranguin Tel : 04 93 47 21 16  Cannes - La Frayère :  centre social Parcours de Femmes Permanence téléphonique A partir du 4 mai, réouverture de l’accueil physique sur rendez-vous 06 67 69 44 31  Grasse : centre Social Harpèges 04 92 60 78 00  Carros : centre social La Passerelle 04 93 08 78 03  Valbonne : centre social L'Escale Tel : 04.93.64.39.31 [contact@mjc-ileauxtresors.fr](mailto:contact@mjc-ileauxtresors.fr)  Saint Laurent du Var :centre social Point du Jour Tel : 04 93 19 30 89  Communes du SIVOM Val de Banquière :  Sivom Val de Banquière Virginie Cavailler Référent Parentalité 06.19.71.39.74 |
| **Aide aux familles en précarité numérique** | Conseil aux établissements.  Prêt de matériel aux familles.  Achat de cartes 4G.  Envoi de documents papier.  Mobilisation des réseaux : associations, voisins, commerces… | Collèges : conseil départemental (prêt de tablettes, d’ordinateurs)  Contacts : M. Tardieu, M. Goldinger.  Associations  Possibilité de mobiliser les fonds sociaux  Partage de wifi entre voisins  Accord EN / Poste : <https://www.education.gouv.fr/continuite-pedagogique-l-education-nationale-et-la-poste-mobilisees-pour-maintenir-le-lien-avec-les-303321>  Aide aux personnes qui ont besoin d’être accompagnés dans la prise en main de services en ligne aide par un médiateur numérique. Centre d’aide « Solidarité Numérique » :  numéro gratuit : **01 70 772 372** (ouvert en semaine de 9h à 18h)  <https://solidarite-numerique.fr/> |
| **Aide financière pour participer à la garde des enfants.** | Donner information aux personnes concernées : parents actifs qui se retrouvent sans mode de garde ou de scolarité pour leur(s) enfant(s) de moins de 10 ans et qui de ce fait doivent se tourner vers un mode de garde individuel pour continuer à travailler. | *Période du 16 mars au 12 avril 2020 :*  montant de l’aide :  • 100 € par enfant pour les foyers qui  utilisaient les services d’une crèche,  autre qu’une des micro-crèches du  Département ;  • 200 € par enfant pour les foyers dont les  enfants étaient scolarisés.  Les personnes éligibles peuvent faire la demande en ligne, à partir de la plateforme :  <https://mesdemarches06.fr/> |
| **Aide Financière Exceptionnelle Covid-19 pour les chefs d'entreprises artisanales** | Information aux personnes concernées | <https://www.cmar-paca.fr/actualites/covid-19-aide-financiere-exceptionnelle-de-l-urssaf>  [assistance06@cmar-paca.fr](mailto:assistance06@cmar-paca.fr)  tel : **09 800 806 00** |
| **Accompagnement scolaire** |  | Nice l’Ariane :  CLAJ: clajariane@hotmail.fr 06 24 36 11 46 <https://www.facebook.com/clajariane>  Centre social Le Village. Contact : [marina.gahama@ccas-nice.fr](mailto:marina.gahama@ccas-nice.fr) 06 01 88 57 69  Nice Nord :  centre Social 3.0 Galice : 07 67 92 89 79  Nice Centre :  centre Social La Semeuse Réseau d'entre aide Tel : 04 93 92 85 00 Page Facebook : La Semeuse Centre social La Ruche  Vallauris :  Sandrine PIERINI Accompagnatrice PRE 07 63 04 19 41  Grasse :  centre Social Harpèges 04.92.60.78.00  Carros :  centre Social La Passerelle: 04 93 08 78 03  Valbonne :  centre Social L’Escale Facebook : mjc l’île aux trésors 04.93.64.39.31 [contact@mjcileauxtresors.fr](mailto:contact@mjcileauxtresors.fr) |
| **Elèves allophones** |  | Ressources proposées par le CASNAV 06  <https://padlet.com/casnav06/confinementetcontinuitepedagogique> |
| **Risque accru de maltraitance vis-à-vis des enfants** | Maintien de liens permanents avec les établissements pour repérer les situations inquiétantes (propos inquiétants tenus par les élèves ou leurs familles, élèves qui ne se connecteraient pas, etc). Faire remonter aux CTD les problématiques particulières. | **A.D.R.E.T** Antenne Départementale de Recueil, d'Evaluation et de Traitement des Informations Préoccupantes  Tel : 04.89.04.29.00 ; Ligne directe : 04.89.04.25.34  [protectiondelenfance@departement06.fr](mailto:protectiondelenfance@departement06.fr)  horaires : 8h30 – 17h30  Service d'écoute « **119-Allo Enfance en Danger** » 24/24.  Le 119 priorise les appels d'enfants et des parents en situations de crise et de passage à l'acte.  A noter, le 119 n'a pas de possibilité d'intervention "physique" : en cas de nécessité d'intervention urgente, il faut appeler les forces de l'ordre **17**.  Même si les tribunaux sont actuellement fermés au public, des permanences sont assurées dans les tribunaux pour enfants. En cas d’urgence, des ordonnances de placement provisoire peuvent être décidées par les magistrats pour garantir leur protection. L’accueil de ces enfants sera assuré par les professionnels de la protection de l’enfance.  **MSD** : permanences pour les cas suivants :  - Maltraitance  - Perte de logement  - Aide d’urgence alimentaire |
| **Handicap** | Conseils aux parents concernés | COVID 19 espace dédié aux personnes en situation de handicap :  <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>  « foire aux questions » concernant le handicap accessible aux professionnels médico-sociaux sur le site du secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées : <https://handicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/foire-aux-questions>  Biot :  FRABA Monique LAURENT 0647822480 [fraba@live.com](mailto:fraba@live.com) ; <https://associationfraba.vpweb.fr/> |
| **Familles d’enfants en situation de handicap** | Etre attentif aux risques d’isolement et à l’épuisement physique ou psychologique. | Plate-Forme TOUS MOBILISES :  0 805 035 800 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (Numéro d’Appel Gratuit)  <https://www.grandir-ensemble.com/> |
| **Travail scolaire des enfants en situation de handicap** |  | Comment adapter le travail scolaire des enfants ayant un trouble d’apprentissage du langage écrit :  <https://www.pedopsydebre.org/post/comment-adapter-le-travail-scolaire-des-enfants-ayant-un-trouble-d-apprentissage-du-langage-%C3%A9crit>  Conseils aux parents d'enfant avec TDAH :  <https://www.pedopsydebre.org/post/confinement-et-tdah>  La psychomotricite à la maison :  <http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/04/La-psychomotricite%CC%81-a%CC%80-la-maison.pdf>  Activités ludiques :  <https://www.bloghoptoys.fr/que-faire-a-la-maison?sc_src=email_7267125&sc_lid=346366430&sc_uid=0wAIixmpYc&sc_llid=22096&sc_eh=6b6d2c815f42c8141> |
| **Familles d’enfants TDAH** |  | TDAH & Confinement :  <https://www.pedopsydebre.org/post/tdah-confinement-comment-g%C3%A9rer-la-fin-de-journ%C3%A9e-si-l-agitation-et-l-impulsivit%C3%A9-sont-au-maximum> |
| **Familles d’enfants autistes** | Informations aux personnes concernées | Cellule d’écoute du Centre Ressources Autisme de Nice pendant la période de confinement :  04 92 03 00 42<https://esterel.ac-nice.fr/wordpress/wp-content/uploads/2020/04/livret-info-covid-19-150420.pdf>  Plateforme d’information nationale « Autisme info service ». Tél. : 0 800 71 40 40.  <https://www.autismeinfoservice.fr/>  Comment vivre le confinement avec un enfant autiste ? :  <http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/03/COVID-19_Autisme_VF_0.pdf>  Gérer les auto-stimulations de votre enfant autiste et/ou avec déficit intellectuel en confinement :  <https://www.pedopsydebre.org/post/g%C3%A9rer-les-auto-stimulations-chez-votre-enfant-autiste-ou-d%C3%A9ficient-durant-le-confinement> |
| **Risques d’augmentation des violences conjugales** | Recueillir tous les indices à travers les contacts des divers interlocuteurs des élèves et familles | La plateforme « Arrêtons les violences » (<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>) est toujours active et reste le canal à privilégier avec le 17 en cas de violences.  La Justice maintient les services qui assurent le traitement des contentieux essentiels et notamment les affaires de violences conjugales.  **Parcours de Femmes**  L’Association Parcours de Femmes est fermée jusqu’à nouvel ordre.  Elle assure néanmoins une permanence téléphonique du lundi au vendredi :  • De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : **04.93.48.03.56**  • De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour le centre social de la Frayère **:**  **06.67.69.44.31**  **CIDFF**  Les bureaux et permanences des Centres d’informations aux droits des femmes et des  familles sont fermés jusqu’à nouvel ordre.  Le CIDFF des Alpes-Maritimes assure une permanence téléphonique pour les questions  d’information juridiques généralistes, l’accompagnement juridique et psychologique pour les  violences au sein du couple ou de la famille ou concernant des questions liées à l’emploi. Les juristes, psychologues et chargée de mission insertion continueront de recevoir les usagères lors de rendez-vous téléphoniques du lundi au vendredi :  • De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : **04.93.71.55.69**  Par ailleurs, la HOTLINE pour les professionnels reste active (il s’agit d’un numéro  d’information et de soutien juridique) :  • De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : **06.25.62.95.15**  page Facebook : <https://www.facebook.com/Cidff06-Alpes-Maritimes-109339573810419/>  Site : [www.cidff06.com](http://www.cidff06.com)  **Parenthèse**  Le service parenthèse est fermé jusqu’à nouvel ordre.  Une permanence est néanmoins mise en place : les usagères pourront adresser leur message  via la boite mail suivante [parenthese@agglo-casa.fr](mailto:parenthese@agglo-casa.fr)  En cas de besoin, vous pourrez contacter la responsable du service, Madame Karine  RAIMONDO au **06.77.60.19.58**  **Harpèges**  Harpèges a interrompu toutes ses activités collectives et accueils physiques jusqu’à  nouvel ordre.  Les accompagnements et permanences sociales, juridiques, et psychologiques ainsi que  tous les accueils et rendez-vous individuels sont assurés par téléphone :  • Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au **04.92.60.78.00**  Le service d’aide aux victimes est joignable :  • Par mail : [serviceaideauxvictimes@harpeges.fr](mailto:serviceaideauxvictimes@harpeges.fr)  L’équipe du service d’aide aux victimes est également joignable pour les situations  spécifiques ci-dessous :  • Le suivi du dispositif téléphone grave danger et les situations de violences  conjugales urgentes au **06.82.94.54.64**  • Les victimes mineures au **06.25.31.86.95**  Le pôle socio-judiciaire (service aide aux victimes, mesures socio-judiciaires, relais  enfants-parents) est joignable par mail [e.deburlet@harpeges.fr](mailto:e.deburlet@harpeges.fr) et par téléphone au  **06.43.60.76.85**  Le pôle hébergement-logement est joignable par mail [v.sanseverino@harpeges.fr](mailto:v.sanseverino@harpeges.fr) et par  téléphone au **06.62.83.32.79**  Le Centre d’Action Médico-Sociale Précoce est joignable par mail [v.doireau@harpeges.fr](mailto:v.doireau@harpeges.fr)  et par téléphone au **06.82.86.66.62**  L’Espace de Vie Sociale Itinérant, (Moyen et Haut Pays Grassois) est joignable par mail  [a.seguracola@harpeges.fr](mailto:a.seguracola@harpeges.fr) , et par téléphone au **07.62.20.97.10**  Le pôle socio-éducatif, agréé Centre Social est joignable par mail [h.bekhaled@harpeges.fr](mailto:h.bekhaled@harpeges.fr)  et par téléphone au **06.03.92.20.86**  Le jardin d’enfants les Bengalis, est joignable par téléphone au **06.34.51.02.73**  Le siège et les fonctions supports sont joignables par mail [siege@harpeges.fr](mailto:siege@harpeges.fr) et  [a.krisanaz@harpeges.fr](mailto:a.krisanaz@harpeges.fr) , et par téléphone au **06.16.56.29.69**  **Montjoye**  Le service d’aide aux victimes de Montjoye a suspendu tous les accueils physiques  durant cette période de confinement.  Les entretiens relatifs à des demandes juridiques, sociales et psychologiques ainsi que tous  les accueils et rendez-vous individuels sont assurés par téléphone.  Le service d’aide aux victimes est joignable :  • Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sur le standard au **04.93.87.94.49** et par mail  [aide.victimes@montjoye.org](mailto:aide.victimes@montjoye.org)  L’équipe du service d’aide aux victimes est également joignable pour les situations  spécifiques ci-dessous :  • L’Espace d’information et d’accompagnement dédié aux victimes de l’attentat au  **04.92.00.08.18** ou par mail [contact@eianice.org](mailto:contact@eianice.org)  • Le BAV mineures : **04.93.87.94.49**  En cas de besoin et d’informations complémentaires, Madame Samira ADDA, chef de  service, reste également joignable au **06.61.77.11.44**  **Accueil Femmes Solidarité**  L’association Accueil Femmes Solidarité est fermée jusqu’à nouvel ordre.  Elle assure néanmoins des permanences téléphoniques permettant de maintenir l’accueil  téléphonique et l’accompagnement social, psychologique et juridique.  • Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 : **06.31.64.03.29**  **Planning Familial 06**  Permanences téléphoniques.  Numéro vert IVG-contraception (d’écoute et d’orientation) : **0800 08 11 11**  Pour toutes questions liées à la sexualité, la contraception, l’IVG et les violences, la  conseillère conjugale et familiale Mme Fatima EL OUAZZANI est joignable au  **06.43.54.05.84** ou par mail [mfpfarianetrinite@gmail.com](mailto:mfpfarianetrinite@gmail.com)  **MSD**  La MSD de Menton est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.30.20**  La MSD Les Vallées est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.32.70**  L’ensemble des lignes des autres MSD PCA et MSD a été transféré vers 5 sites  d’astreintes :  • Pour le territoire 1, les MSD de Cannes Ouest, Cannes Est et de Grasse **ont été**  **transférées à la MSD le Cannet.** Elle est joignable au **: 04.89.04.33.10**  • Pour le territoire 2, les MSD de Vallauris, de Cagnes sur mer, de Saint Laurent du  Var et les centres médico-sociaux de Biot, de Villeneuve Loubet, de Vence et de  Carros **ont été transférés à la MSD d’Antibes.** Elle est joignable au : 04.89.04.52.30  • Pour le territoire 3, les MSD de Nice-Cessole et de Nice Ouest **ont été transférées à**  **la MSD de Nice Magnan.** Elle est joignable au : **04.89.04.37.80**  • Pour le territoire 4, les MSD de Nice-Port, de Nice-Centre et le centre médico-social  de Beaulieu sur Mer **ont été transférés à la MSD Nice Lyautey**. Elle est joignable  au **04.89.04.38.30**  • Pour le territoire 5, la MSD Les Paillons-Site St André de la Roche **a été transférée**  **à la MSD Les Paillons-Site Ariane.** Elle est joignable au **04.89.04.51.50**  \*Il est à noter que les contacts doivent se faire par téléphone en amont. Des rendez-vous  seront donnés si cela est nécessaire.  En cas de situation d’urgence, veuillez contacter la MSD d’astreinte la plus proche du  domicile de la famille pour faire le lien.  **PMI**  La PMI de Menton est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.30.40**  La PMI Les Vallées est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.32.80**  L’ensemble des lignes des autres PMI PCA et PMI a été transféré vers 5 sites  d’astreintes :  • Pour le territoire 1, les centres de PMI de Cannes Est, Les Nymphéas, La Frayère, de  Grasse et de Pégomas **ont été transférés à la PMI Le Cannet**. Elle est joignable au  **04.89.04.33.40**  • Pour le territoire 2, les centres de PMI Les Oliviers, Garbejaire, Val Fleuri, Le  Marengo, Les Baous, Le Promontoire, Les Laurentins **ont été transférés à la PMI**  **d’Antibes**. Elle est joignable au **04.89.04.51.90**  • Pour le territoire 3, les centres des PMI de Nice Cessole et de Nice Ouest **ont été**  **transférés à la PMI Nice Sainte Hélène**. Elle est joignable au **04.89.04.38.10**  • Pour le territoire 4, les centres de PMI de Nice-Centre, de Beaulieu, du Port et le  Carrefour Santé Jeunes **ont été transférés à la PMI Nice Lyautey**. Elle est joignable  au **04.89.04.38.90**  • Pour le territoire 5, les centres de PMI de St André de la Roche, de la Trinité,  L’Escarène, la Condamine et de Tourrette-Levens **ont été transférés à la PMI Site**  **Nice Ariane.** Elle est joignable au **04.89.04.51.75**  **ALC**  Les permanences physique d’ALC sont fermées jusqu’à nouvel ordre.  Une permanence téléphonique est néanmoins mise en place pour le public relevant d’ALC les Lucioles, soit les personnes en situation de prostitution et/ou de traite des êtres humains :  • Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 : **04.93.37.12.09**  **Plateforme d’accueil violences faites aux femmes du CHU de Nice**  La plateforme d’accueil violences faites aux femmes du CHU de Nice reste ouverte.  Seuls les horaires de consultations ont changé. Ils risquent par ailleurs d’être modifiés  en fonction de l’évolution des directives hospitalières. Les nouveaux horaires sont les  suivants :  • Lundi : De 7h30 à 16h30  • Mardi : De 7h30 à 16h30  • Jeudi : De 7h30 à 16h30  • Vendredi : De 7h30 à 16h30  Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, une nouvelle organisation de l’activité de la plateforme des violences faites aux femmes est à noter :  • Si antécédents de violence : envoyer par email à sf-femmesviolences@chu-nice.fr :  l’identité, le numéro de téléphone (pris avec la victime) et le type de violence.  • Si les violences sont actuelles : évaluer la gravité de la situation.  Si le danger n’est pas imminent : envoyer par mail à [sf-femmesviolences@chu-nice.fr](mailto:sf-femmesviolences@chu-nice.fr) :  l’identité, le numéro de téléphone et le type de violence.  Si la situation vous semble grave : Prévenir/biper les sages-femmes référentes afin qu’une consultation soit organisée le jour même si réalisable ou prendre un rendez-vous en présentiel sur doctolib « sage-femme consultation spécifique femme ».  À noter : pour le moment, les consultations seront assurées les vendredis après-midi en  présentiel. Seules les patientes victimes de violences actuelles seront reçues en consultation.  Pour les patientes que vous auriez orientées sur le mail ci-dessus indiqué, un rendez-vous téléphonique sera organisé avec elles et les orientations seront adaptées à l’évolution des conditions sanitaires. |
| **Fiche d’information pour les victimes de violence familiale** |  | <http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/04/Violences-conjugales.pdf> |
| **Auteurs de violences conjugales** |  | ligne spécialement créée pour maintenir une écoute avec les auteurs de violences conjugales et familiales : ouverte du lundi au dimanche de 9h00 à 19h00 au **08. 019. 019. 11** |
| **IVG** | Information aux mineures concernées | Possibilité de consultations pour IVG médicamenteuse avant 5 semaines de grossesse ou 7 semaines d’aménorrhée sous forme de téléconsultations. Un arrêté du 14 avril 2020 permet aux pharmacies d’officine de fournir les médicaments concernés. (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=00C5B9E1230683E3EF66D054D2BF94DB.tplgfr26s_1?cidTexte=JORFTEXT000041798289&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000041798196> )  Planning Familial numéro vert : **0800 08 11 11** |
| **Addictions** |  | Les Csapa, Caarud et consultations jeunes consommateurs assurent une continuité de service. L’objectif principal est de maintenir le lien avec les usagers et leur accompagnement, afin d’éviter tout risque de décompensation. Liste 06 :  <http://www.le-115-06.org/uploads/pages/Reseau_de_partenaires/Partenaires_locaux/GT06_ReductionRisques-Gen-Toxicom2016_0201_flyer.pdf>  Fiche alcooliques anonymes :  <http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/04/COMMUNIQUE-AA-DISPOSITIONS-PENDANT-CONFINEMENT-30-03-2020.pdf>  Confinement et risque d’addiction aux jeux d’argent et de hasard : conseils  <http://www.arjel.fr/IMG/pdf/20200414CP.pdf> |
| **Soutien aux personnels** | Informations / accompagnement RH à rappeler si nécessaire (v. mail recteur 30/30/20) | **Numéro académique d'appel de soutien psychologique et d’accompagnement RH :** ouvert à tout personnel impacté sur le plan personnel et/ou professionnel pour bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'une orientation vers les services médico-sociaux, un psychologue, les services de gestion... Il s'agit du **04.92.15.46.79**  **Numéro vert d’accueil et d’écoute MGEN** (RESEAU "PAS") du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 : 0 805 500 005 (dispositif propre aux personnels de l’Éducation nationale) **Dispositif de soutien national** à destination du grand public mis en place par le gouvernement: COVID 19 : 0.800.130.000, accessible 24h00 sur 24. |
| **Accès aux droits et à la Justice** | Informations | Permanences généralistes téléphoniques gratuites assurées tous les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h par des avocats en droit général du Barreau de Nice et Grasse.  Tel : **04.92.17.71.16**  dispositif en droit général et droit du travail : <https://www.cdad06.fr/des-permanences-juridiques-telephoniques-en-periode-de-confinement/>  Réseau associatif France Victimes joignable au **116006**. |
| **Etudiants** |  | Echanges avec les assistants sociaux du CROUS par téléphone, visio, tchat ou mail  <https://www.crous-nice.fr/aides-sociales/service-social/nous-rencontrer/> |